

merci !

Emma
ingénieur Ensimag
promotion 2022



Théo
ingénieur Ensimag
promotion 2024

Grâce au versement de votre
taxe d'apprentissage à l'Ensimag,
Emma et Théo deviendront un jour ingénieurs.

À vos côtés,
ils seront acteurs d'un changement
porteur d'innovations
dans le respect d'un développement durable.

Grenoble INP Ensimag

forme depuis plus de 50 ans des ingénieurs de haut niveau
en informatique et mathématiques appliquées,
spécialistes du numérique



> Ensimag

- 7000 diplômés dans tous les secteurs d'activité et sur les 5 continents
- 280 diplômés par an
- 95% Taux net d'emploi à 6 mois (diplômés 2015)
- 55% de nos élèves réalisent une partie de leur cursus à l'étranger
- 150 enseignants chercheurs et intervenants, dont certains issus d'entreprises partenaires

> Pour verser votre taxe d'apprentissage à l'Ensimag

Indiquez sur le bordereau taxe d'apprentissage de votre organisme paritaire collecteur agréé la contribution demandée pour l'Ensimag dans la catégorie B du barème (seule catégorie possible pour l'Ensimag)

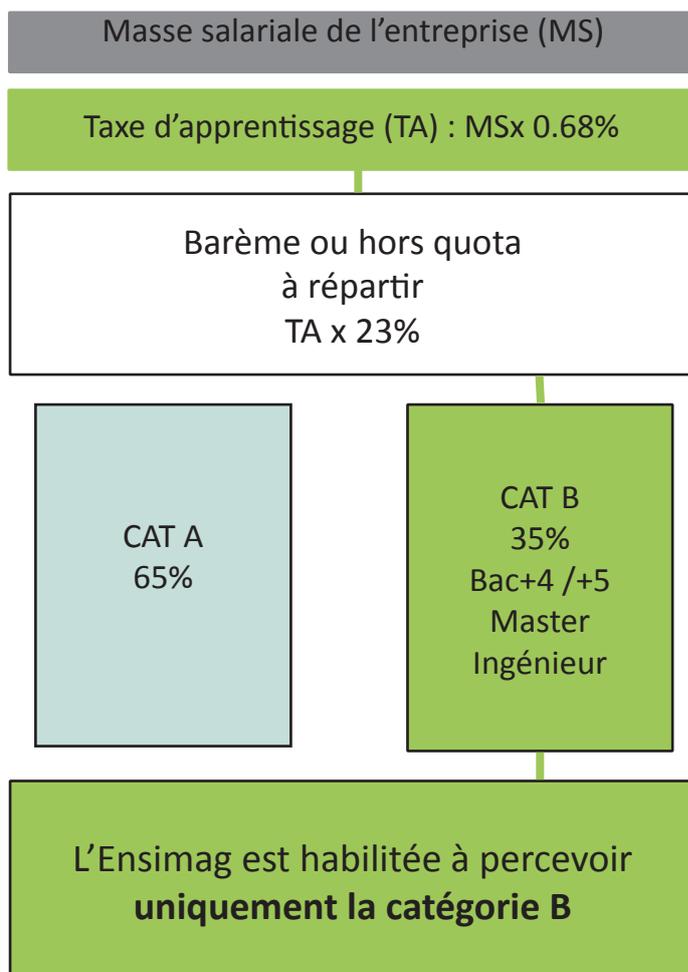
Mentionnez le numéro d'UAI de l'Ensimag :
0383399N

Indiquez précisément l'adresse de l'école :
Grenoble-Inp Ensimag - BP 72 –
38402 Saint Martin d'Hères

Il est important de communiquer à l'OPCA le numéro d'UAI de l'Ensimag, qui est un numéro officiel et unique permettant d'identifier sans ambiguïté notre école.

Contact

Service des relations avec les entreprises
Anne Le Capon, responsable du service
Tél. 04 76 82 72 70
Christine Matheret, assistante
Tél. 04 76 82 72 75
taxe-apprentissage.ensimag@imag.fr



ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE
D'INFORMATIQUE ET DE
MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES
681 rue de la Passerelle - Domaine universitaire
F-38402 Saint-Martin-d'Hères - France
Tél. +33 (0)4 76 82 72 00
<http://ensimag-grenoble.inp.fr>